

COMMUNE D' OULENS sur Lucens



PLAN GENERAL D'AFFECTIONATION

Pierre-André NICOD
Ingénieur géomètre officiel
1510 MOUDON

R. Nicod

Moudon, le 19 mars 1991

1) Approuvé par la Municipalité
le premier juillet 1991

2) Soumis à l'enquête publique
du 30 juillet au 30 août 1991

Le Syndic: *[Signature]* La Secrétaire: *[Signature]*

Le Syndic: *[Signature]* La Secrétaire: *[Signature]*



3) Adopté par le Conseil Général
dans sa séance
du 10 décembre 1991

4) Approuvé par le Conseil d'Etat
du CANTON DE VAUD
Lausanne, le 3 AVR. 1992

Le Président: *[Signature]* La Secrétaire: *[Signature]*

L'atteste, Le Chancelier: *[Signature]*



LEGENDE

- Zone agricole
- Aire forestière (figurée à titre indicatif)
- Périmètre du plan d'affectation du village
- Limite de commune
- Eléments de paysage d'une beauté particulière

Note: Le tracé des lisières a été défini sur le terrain le 23 juin 1988 par l'inspecteur des forêts du 6ème arrondissement.

1:5000

Bureau technique
LOUIS et PIERRE-ANDRÉ NICOD
Ingénieurs EPF-SA et géomètres officiels
1510 MOUDON

